



**MINISTÈRE  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction interdépartementale  
des routes Nord**

## **ARRÊTÉ**

**autorisant au titre de l'année 2026  
l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement dans le grade  
d'agent d'exploitation principal des travaux publics de l'État,**

Le Préfet coordonnateur des itinéraires routiers,  
Préfet du Nord, Préfet de la Région Hauts-de-France,

**Vu** le code général de la fonction publique,

**Vu** le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État,

**Vu** le décret n° 2023-1410 du 30 décembre 2023 portant statut particulier du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat,

**Vu** l'arrêté du 18 novembre 2025 fixant les modalités d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne pour le recrutement dans le grade d'agent d'exploitation principal des travaux publics de l'État,

**Vu** l'arrêté du Préfet coordonnateur des itinéraires routiers, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, en date du 28 mars 2024 portant délégation de signature à Madame Nathalie DEGRYSE, directrice interdépartementale des routes Nord,

Sur proposition de la Directrice interdépartementale des routes du Nord,

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

Un concours externe et un concours interne pour le recrutement d'agent d'exploitation principal des travaux publics de l'État sont autorisés au titre de l'année 2026 à la direction interdépartementale des routes Nord.

**Article 2 :**

Le nombre de postes offerts sera publié ultérieurement.

**Article 3 :**

Le calendrier pour ces recrutements est le suivant :

- Date d'ouverture des inscriptions : le 27 février 2026
- Date de clôture des inscriptions : le 13 avril 2026, terme de rigueur
- Date des épreuves écrites : le 21 mai 2026
- Date des épreuves d'admission : à partir du 29 juin 2026

Les modalités d'inscription seront disponibles à partir du 19 février 2026 sur les sites internet et intranet de la DIR Nord :

- site internet : <https://www.dir.nord.developpement-durable.gouv.fr/>
- site intranet : <https://intra.dir-nord.e2.rie.gouv.fr/>

**Article 4 :**

La composition du jury des concours externe et interne d'Agent(e) d'Exploitation Principal(e) des travaux publics de l'État, branche « routes, bases aériennes » est fixée comme suit :

**Présidente :**

Mme Suzanne ROBACZYNSKI, Secrétaire Générale  
Ingénieur des travaux publics de l'État hors classe

**Vice-Président :**

M. Xavier MATYKOWSKI, Directeur Adjoint  
Ingénieur des travaux publics de l'État hors classe

**Membres :**

M. Guillaume BETRANCOURT, Responsable du Bureau de Pilotage de l'AGR Ouest  
Ingénieur des Travaux Publics de l'État

M. Quentin PAQUIN, Chef du district Reims-Ardenne  
Ingénieur des Travaux Publics de l'État

Mme Elisabeth WITKOWSKI, Adjointe au chef du district de Laon  
Technicien supérieur en chef du Développement Durable

M. Bruno BALAWAJDER, Chef du CEI de Dourges  
Technicien supérieur en chef du Développement Durable

M. Gérald BRISSEZ, Chef du CEI d'Arras  
Technicien supérieur principal du Développement Durable

M. Hervé KIRKET, Chef du CEI de Steenvoorde  
Technicien supérieur principal du Développement Durable

**Article 5 :**

Le jury s'adjoind les personnes suivantes pour la conception des sujets et la correction des copies.

**Epreuve de français :**

Mme Mandy LEPEZ, Adjointe à la responsable de la cellule Gestion Finances Marché  
Secrétaire d'administration et de contrôle de classe supérieure du Développement Durable

M. Laurent BOCQUILLON, Chef de cellule Achats-Moyens Généraux  
Attaché d'administration de l'État

**Epreuve d'arithmétiques :**

Mme Gladys VANHEMELSDAELE, Adjointe à la cheffe du SRO  
Ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'État

M. Thomas LHEUREUX, Responsable du CIGT de LILLE  
Ingénieur des Travaux Publics de l'État

**Epreuve de questionnaire à choix multiples portant sur les règles du Code de la Route :**

M. Satya SENG, Bureau de l'Éducation Routière  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme

Le jury s'adjoind les personnes suivantes pour la conception et l'évaluation des épreuves pratiques :

M. Thierry COUSIN, Conseiller de prévention – cellule Prévention, Hygiène et sécurité  
Technicien supérieur du Développement Durable

M. Frédéric PARMENTIER, Chef du CEI de Reims  
Technicien supérieur en chef du Développement Durable

M. Silvio COMINOTTO, Chef du CEI de Valenciennes  
Technicien Supérieur en chef du Développement Durable

M. Stéphane HENNERON, Responsable travaux au district Amiens-Valenciennes  
Technicien supérieur en chef du Développement Durable

**Article 6 :**

L'organisation matérielle de ces recrutements est confiée à la Directrice du Centre de Valorisation des Ressources Humaines d'Arras-Valenciennes.

**Article 7 :**

La Directrice interdépartementale des routes Nord est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **29 JAN. 2026**

Pour le Préfet et par délégation,  
La Directrice interdépartementale des routes Nord,

**SIGNÉ**

Nathalie DEGRYSE